

Août 2010

Bozel, Brides-les-Bains, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, la Perrière, le Planay, les Allues, Montagny, Pralognan-la-Vanoise, St Bon.

Site internet du SIVOM: <http://www.sivomdebozel.info>

A l'attention des services techniques des communes: afin que les équipes de collecte du SIVOM puissent s'organiser, merci de nous communiquer au plus tôt les dates de travaux, fermetures de routes, fêtes de villages, etc. Nous vous remercions.

Ancien incinérateur de Pralognan

Après la « coupure » des travaux pendant la période hivernale, les activités de réhabilitation de l'ancienne décharge de Pralognan ont repris mi avril. Au programme : pose des enrochements, reprise du talus en amont du Doron, tranchée d'encrage, pose de géo synthétique, végétalisation et implantation d'un piézomètre. Les travaux sont à ce jour terminés. Le SIVOM devra faire un suivi de post exploitation pour quelques années (contrôle de la qualité des eaux, fauchage, etc.) sous le contrôle de la DREAL.

Travaux de voirie

Les routes du site du Carrey ont fait l'objet de travaux de rénovation sur la période mai-juin 2010, le tout pour un coût de 74 500€ (entreprise Colas) :

- Création d'une sur-largeur de 70m sur la route d'accès pour faciliter le croisement des camions et d'un « muret montagne » de 57m.
- Réfection en enrobé sur la route d'accès et la déchetterie, traitement des fissures (1150m²).
- Rénovation du couronnement des murs de quai de la déchetterie et création d'une rampe et d'une voie de bouclage entre le haut et le bas de quai. La circulation est donc désormais à sens unique sur la déchetterie du Carrey.
- Marquage au sol et signalétique.

Conteneurs semi-enterrés pour les déchets recyclables

Certaines communes du canton ont émis le souhait en 2009 de remplacer leurs colonnes aériennes recevant les emballages et le verre par des conteneurs semi enterrés. Une consultation a été lancée au mois de mars 2010 et le fournisseur retenu est l'entreprise Plast'up rotomoulage. Neuf conteneurs semi enterrés ont été mis en place sur la commune de Brides les Bains à la fin du printemps. Les communes de Bozel et de Pralognan la Vanoise sont en réflexion concernant l'acquisition de ces contenants. (Rappel: la fourniture de ces conteneurs est prise en charge par le SIVOM).

Aire de lavage

Une aire de lavage des camions de collecte a été construite au niveau des garages du SIVOM, dans la ZA de Bozel. Cet équipement, mis en service en juillet, va permettre de réaliser un lavage quotidien des véhicules de collecte tout en améliorant les conditions de sécurité pour le personnel. La zone de manœuvre séparant le garage SIVOM et le hangar du Conseil Général a été enrobée conjointement. Coût total des travaux 81 000 € (entreprise Colas).

Agents des services techniques

Pour palier à la mise en disponibilité temporaire de deux agents et au départ à la retraite de Max THOMAS, trois agents saisonniers ont été recrutés dans les services « collecte » et « déchetterie ».

Programme de prévention des déchets et pacte déchets

Comme prévu, la mutualisation du traitement des déchets des 4 cantons de Tarentaise sera effective au 1^{er} janvier 2011. Cette compétence sera déléguée au SMITOM de Tarentaise afin de traiter tous les déchets dans les usines d'incinération locales de Tignes et de Valezan ce qui permettra de diminuer les coûts de transport.

La diminution du tonnage de déchets en général (ordures ménagères, déchets de déchetteries, déchets recyclables) est une des priorités du Grenelle de l'Environnement. Le SMITOM de Tarentaise propose dans ce cadre un partenariat pour la prévention des déchets. En effet, l'ADEME donne la possibilité aux collectivités de s'inscrire dans un programme de prévention sur 5 ans. Le SMITOM s'y est engagé pour son périmètre actuel. De plus, le CG73 a mis en place des nouvelles modalités d'aides pour le domaine des déchets, il s'agit du pacte déchets (taux de subvention de 30% avec un plafond d'un million d'euros par collectivité pour 3 ans). Ce pacte, signé pour trois ans, privilégie l'engagement de la collectivité dans une démarche de prévention des déchets ainsi que la mise en place de solutions de réhabilitation de décharges sauvages. Le SMITOM peut signer le pacte déchets pour les 4 cantons de Tarentaise pour un travail conjoint ou chaque collectivité peut le signer individuellement. Concernant le programme de prévention de l'ADEME, un nombre minimum de 20 000 hab par territoire est demandé pour la signature. Les élus du SIVOM seront invités à se prononcer prochainement sur ce sujet.

Missions: gestion des cours d'eau et de la renouée du Japon

Elaboration d'une Déclaration d'Intérêt Générale pour la restauration et l'entretien des cours d'eau du bassin versant. Cette procédure permet au maître d'ouvrage, le SIVOM de Bozel, d'intervenir légalement sur un terrain privé avec des fonds publics dans un objectif d'intérêt général. La déclaration d'intérêt général des travaux est suivie d'une enquête publique, afin de recueillir l'avis des riverains.

Elaboration d'un plan de gestion pluriannuel d'une plante invasive, la renouée du Japon. Cette espèce invasive a déjà infesté de façon linéaire la basse Tarentaise et progresse sur le Doron de Bozel. Un plan de lutte doit être mis en place pour stopper la colonisation.

Pour la réalisation de ces deux projets, avec l'appui du SATERCE, Service d'Assistance Technique à l'Entretien et à la Restauration des Cours d'Eau, Aurélie MIBORD, étudiante Ingénieur, a été engagée comme stagiaire pour une période de deux mois. En plus du financement du SIVOM de Bozel, ces projets sont subventionnés par l'Agence de l'eau, le Conseil Général et la région Rhône-Alpes.